

## Le collège aura besoin d'AESH à la rentrée de septembre 2021

Les AESH sont indispensables à la scolarisation des élèves en situation de handicap!



Candidature à adresser au collège dès à présent



Ccompagnants des
Lièves en
Situation de
Mandicap

titulaire du bac ou d'un CAP petite enfance envoyez un CV et une lettre de motivation à Mme la principale du collège.

## Parlez-en autour de vous!

Pour plus d'information sur le recrutement, les missions et le contrat : https://www.education.gouv.fr/devenir-accompagnant-des-eleves-en-situation-de-handicap